



OBSERVATIONS DU PUBLIC

CL3

> Message du 23/09/18 18:40
> De : "Evelyne DEBRAY" < >
> A : enquetepublique.landevant@orange.fr
> Copie à :
> Objet : Enquête publique concernant la modification du PLU/ Chateau de Lannouan
>
>
Madame Nicole Jouen- commissaire-enquêtrice,

A la lecture du dossier d'enquête publique concernant le château de Lannouan, j'émetts quelques observations et interrogations suivantes

- page 6: Athens Dream Compania Naviera, propriétaire du site depuis 1981 ? La propriété est -elle celle d'une société anonyme basée à Chypre?

- page 7: "cette propriété....offre en effet un cadre vert partiellement ouvert au public" FAUX : le domaine est entièrement fermé part de hauts murs et grillages

- page 7: puis" (existence d'un chemin piéton)" . cette précision fait penser que ce chemin fait partie du domaine, FAUX celui-ci borde "les hauts murs" du domaine privé pour rejoindre le bourg!

- page 7: "projet économique d'intérêt public" certes une activité créatrice d'emplois est toujours bienvenueencore faudrait il avoir connaissance du projet et le nombre d'emplois créés! On nous demande notre avis sans nous décrire avec précision l'activité professionnelle en projet. Pourquoi modifier le PLU AVANT

- page 10: "Accès, principes de voirie et stationnements" L'accès se situe juste avant un virage dangereux et sur une petite route de campagne devant la propriété de Mr et Mme Gillot qui font chambre d'hôtes. En page 13 sur l'impact des déplacements, il est question d'impact minime, sur quelles études ses propos s'appuient sachant qu'on parle d'un accueil de 500 personnes?

- page 11 et 12: "Concernant la gestion des eaux usées", "La station d'épuration pourrait recevoir les eaux usées générées par l'établissement, la station n'ayant à ce jour pas atteint sa capacité organique nominale. (Cf. courrier d'AQTA annexé à la présente notice)" notre station d'épuration n'est elle pas déjà défaillante? N'est elle pas d'ailleurs dans les priorités d'AQTA pour sa réhabilitation?

-page 12: "Le domaine est par ailleurs entouré de bois et d'éléments bocagers venant réduire l'impact et les nuisances visuelles ou sonores pouvant exister. Il est important de préciser que la nouvelle zone NT4 fait partie d'un domaine de 80 hectares". cette affirmation est fausse et induit en erreur car le château n'est pas entouré de bois mais se situe en bordure du domaine tout près des chambres d'hôtes de Talvern qui bordent la route de Kervreval. Ce mensonge pour minimiser l'impact sonore?

- Ce projet de tourisme et de loisirs n'apportent aucune précision sur le type de loisirs, les nuisances induites, la fréquence des manifestations, les horaires...La tranquillité des riverains est à respecter

En résumé, il existe beaucoup d'erreur et d'omissions dans cette présentation d'enquête publique:

- l'enquête ne décrit pas le projet, heureusement que l'annexe 1 concernant l'assainissement (courrier d'AQTA du 16 mars 2018 parle de 55 chambres et de l'accueil de 500 personnes). Présente au dernier conseil municipal, Monsieur Le Maire a précisé que les propriétaires viendraient au prochain conseil pour présenter leur projet mais uniquement aux élus, la présentation se fera juste avant le conseil ouvert au public POURQUOI ? On nous demande de nous prononcer sur le PLU sans connaître le projet! **Je souhaite donc que le projet soit rendu public et non réservé aux seuls élus.**

- dans ce projet qui "met en valeur le patrimoine", on ne tient pas compte des villages et maisons du bourg à proximité ni même des résidents en chambres d'hôtes de Talvern directement impactés. **Je demande une étude sur l'impact sonore (les structures légères démontables ne sont pas insonorisées), et le trafic routier**

- **Je souhaite connaître l'état précis de notre station d'épuration et sa possibilité de faire face à ce nouveau projet** (en raison de la proximité d'un cours d'eau à Talvern, il faudra être vigilant sur l'assainissement autonome si celui-ci est choisi)

Dans l'attente de votre réponse

Cordialement

Evelyne DEBRAY habitante au N°7 kerzard Landevant